



OBSERVATOIRE
NATIONAL
DE LA VIE
ÉTUDIANTE

REPÈRES 2020



L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE



MISSION

L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) est un organisme public d'études et de recherche créé en 1989 par le ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Il a pour mission de donner une information aussi complète et objective que possible sur les conditions de vie des étudiants et sur leur rapport aux études, de manière à éclairer la réflexion politique et sociale.

ACTIVITÉS

• ÉTUDES

En complément de l'enquête nationale Conditions de vie des étudiants qui demeure une de ses activités majeures, l'OVE réalise ou commande des études permettant d'éclairer de manière plus approfondie différents aspects essentiels de la vie étudiante.

• CONCOURS

Chaque année, l'OVE organise le concours La vie étudiante vue par les étudiants, destiné à encourager les recherches sur la vie étudiante menée par les étudiants eux-mêmes.

• PUBLICATIONS

Les travaux effectués par l'OVE ou des contributeurs externes (équipes de chercheurs, lauréats du concours de l'OVE, etc.) font régulièrement l'objet de publications.





SOMMAIRE

Présentation de l'enquête.....	4
Champ de l'enquête.....	5
La population étudiante	6
L'origine migratoire des étudiants	8
Le choix des études	10
Le rythme des études	12
La vie dans l'établissement	14
Discriminations	16
Les perspectives d'avenir	18
L'activité rémunérée.....	20
Le logement étudiant	24
Le budget	26
Bien-être et santé	28
Enquête <i>La vie d'étudiant confiné</i>	32

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

CE FASCICULE PRÉSENTE UNE SÉLECTION DE RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE NATIONALE CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS RÉALISÉE ENTRE LE 12 MARS ET LE 25 MAI 2020 PAR L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE.



Cette enquête abordant les conditions de vie des étudiants sur l'ensemble de l'année universitaire 2019-2020, les résultats ne tiennent pas compte des effets de la crise sanitaire survenue en mars 2020. Toutefois, certaines questions ayant un champ temporel plus restreint (semaines ou mois précédant la réponse à l'enquête), les réponses à ces questions peuvent avoir été impactées. Une enquête complémentaire, dont les résultats sont présentés à la fin de ce fascicule (pp. 32-35) aborde les effets spécifiques de la crise sanitaire sur les conditions de vie des étudiants.

Réalisée à un rythme triennal depuis sa création en 1994, l'enquête Conditions de vie des étudiants (CdV) a pour ambition de recueillir et d'analyser des informations pertinentes sur les conditions de vie des étudiants sous différents aspects. Pour ce faire, l'OVE sollicite les étudiants, en les invitant à répondre à un questionnaire en ligne. Afin de garantir la validité scientifique des résultats, cette enquête est **réalisée auprès d'un échantillon aléatoirement sélectionné au sein de la population étudiante en France.**

Pour cette 9^e édition, plus de 250 000 étudiants ont été invités à répondre au questionnaire de l'OVE. Avec une **participation de près de 100 000 étudiants**, l'enquête CdV 2020 enregistre un taux de réponse brut de 39,0 %. Les résultats présentés ici correspondent à l'exploitation des **60 014 questionnaires** qui, sur l'ensemble de ces réponses, ont été entièrement remplis par les étudiants en cours d'études au moment de l'enquête.

En vue de constituer un outil solide de connaissance de la vie étudiante, l'enquête CdV tient compte à la fois des problématiques constantes depuis sa première édition et des évolutions sociétales. En outre, son lien étroit avec le dispositif de comparaison européen Eurostudent VII, administré dans 26 pays, lui permet de saisir les spécificités des conditions de vie en France.

Pour finir, **les conditions d'études particulières entraînées par la crise sanitaire liée au COVID-19 et par le confinement au printemps 2020 ont fait l'objet d'une enquête complémentaire**, dont les résultats sont aussi présentés dans ce fascicule.

LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

Établissements enquêtés au printemps 2020		Effectif étudiants (année de référence 2019-2020)
Universités et Grands établissements		1 652 463
> dont étudiants en licence, master et doctorat > dont étudiants en INSPE* et en Institut universitaire de technologie (IUT) > hors élèves ingénieurs universitaires		
Sections de techniciens supérieurs (STS)		167 306
> secteur public, ministère de l'Éducation nationale, France métropolitaine		
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)		68 958
> secteur public, ministère de l'Éducation nationale, France métropolitaine		
Écoles d'ingénieurs		167 547
> cycles ingénieurs universitaires et non universitaires		
Écoles de management (commerce, gestion, vente)		166 383
> groupes I et II (reconnus par l'État)		
Écoles de la culture (écoles d'art et écoles d'architecture)		37 035
> ministère de la Culture et de la Communication		
Total établissements enquêtés		2 259 692
Établissements non enquêtés		
Instituts de formation en soin infirmier (IFSI) (données 2018)		89 573
Autres sections de techniciens supérieurs (secteur privé et autre secteur public)		95 192
Autres classes préparatoires aux grandes écoles (secteur privé et autre secteur public)		16 112
Écoles de management du groupe III (non reconnues par l'État)		32 842
Autres (écoles juridiques, autres artistiques, paramédicales, etc.)		231 889
Total établissements non enquêtés		465 608
Total		2 725 300

Sources : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ministère de la Culture et de la Communication, ministère des Affaires sociales et de la Santé

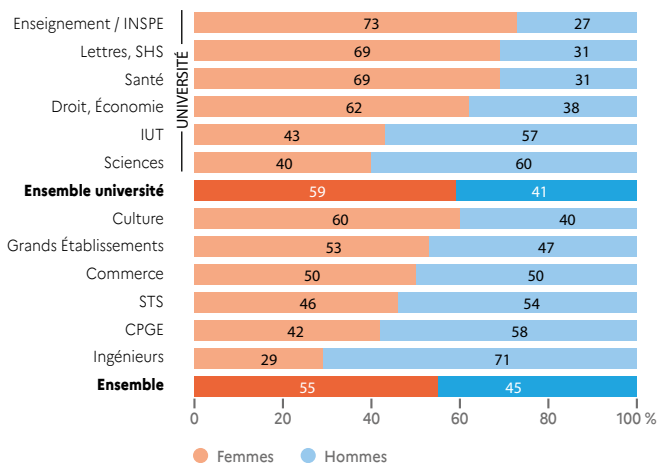
Les étudiants interrogés dans le cadre de l'enquête CdV 2020 représentent les 2 259 692 étudiants inscrits dans les « établissements enquêtés au printemps 2020 », soit 83 % de la population étudiante en France. Pour garantir une meilleure représentativité des résultats, les données brutes recueillies au cours de cette enquête ont été pondérées en référence aux données d'inscription effective dans les établissements centralisées par les ministères de tutelle.

*Institut national supérieur du professorat et de l'éducation.



LA POPULATION ÉTUDIANTE

RÉPARTITION FEMMES/HOMMES SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES



Lecture : 59 % des étudiants et étudiantes inscrits à l'université, toutes filières confondues, sont des femmes.

Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur (55 % contre 45 %). Cependant, la féminisation demeure très inégale selon les filières : les femmes sont nettement minoritaires dans les formations d'ingénieur, ainsi qu'en CPGE et dans les filières scientifiques à l'université. Elles sont, à l'inverse, largement majoritaires dans les INSPE et en lettres-SHS. Les perspectives d'études diffèrent également selon le genre. Les femmes en premier cycle dans l'enseignement supérieur envisagent un peu plus souvent que les hommes d'aller au-delà du niveau Bac +5 (resp. 32 % contre 31 %), alors que parmi les étudiants actuellement en second cycle, 36 % des femmes envisagent de poursuivre au-delà du niveau master, contre 41 % des hommes.

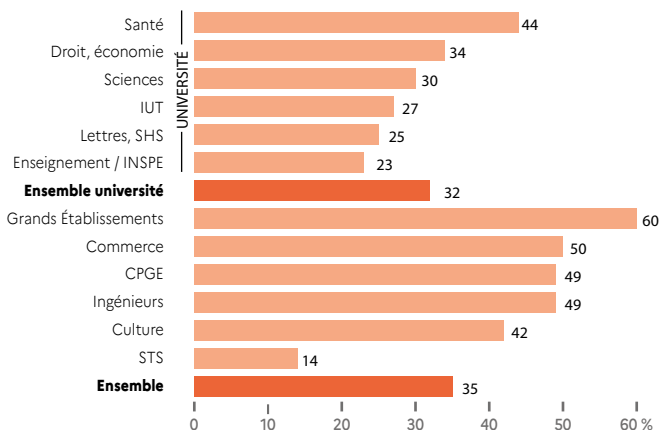
Les femmes ne
représentent
que

29 %

des étudiants
inscrits en école
d'ingénieur

PART DES ENFANTS DE CADRE ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES

SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES



Lecture : 14 % des étudiants inscrits en STS ont au moins un de leurs parents cadres et professions intellectuelles supérieures.

Champ : ensemble des répondants ayant des parents actifs occupés (n = 43 143).

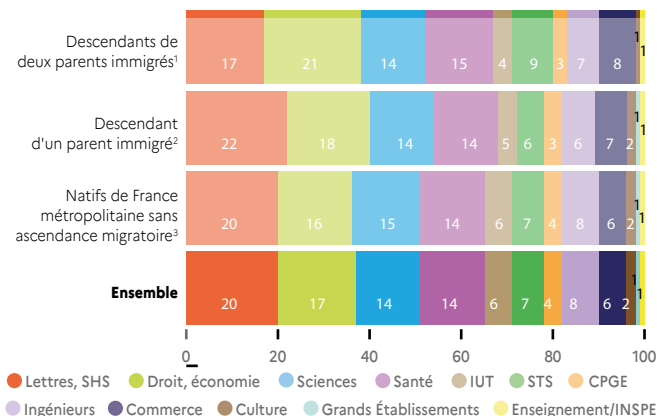
Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur (35 %) par rapport à leur proportion dans la population active, où ils représentent 18 % (Insee, Enquête Emploi en continu 2018). Ceci est particulièrement vrai dans les grands établissements, en écoles de commerce, en CPGE et en écoles d'ingénieur, où presque la moitié des inscrits sont issus des catégories sociales les plus favorisées. À l'université, c'est dans les filières de santé que la proportion d'étudiants ayant des parents cadres et professions intellectuelles supérieures est la plus importante. À l'inverse, les enfants d'ouvriers et d'employés sont sous-représentés dans l'ensemble de l'enseignement supérieur et dans toutes les formations (29 % contre 47 % dans la population active), à l'exception notable des STS où ils représentent la moitié des étudiants.



L'ORIGINE MIGRATOIRE DES ÉTUDIANTS

LES ÉTUDIANTS DESCENDANTS DE PARENTS IMMIGRÉS

SELON LA FILIÈRE



Lecture : 17 % des étudiants descendants de deux parents immigrés sont inscrits en lettres-SHS à l'université.

Champ : étudiants nés en France métropolitaine avec ou sans ascendance migratoire (n = 46 816).

¹ Étudiants nés en France métropolitaine dont les deux parents sont de nationalité étrangère et nés à l'étranger.

² Étudiants nés en France métropolitaine et dont un parent est de nationalité étrangère et né à l'étranger.

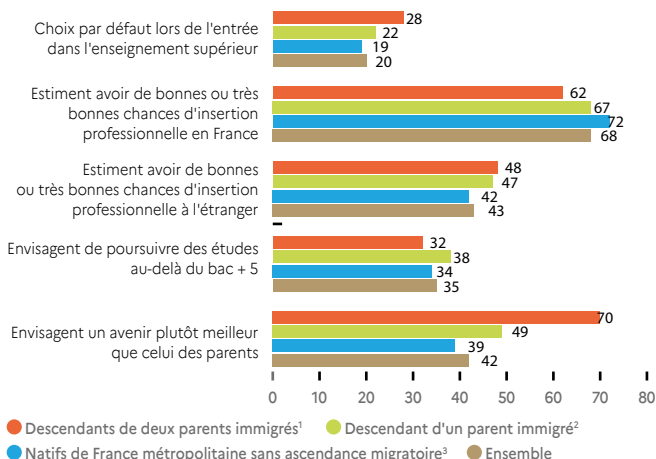
³ Étudiants nés en France métropolitaine de deux parents de nationalité française et nés en France métropolitaine.

Les étudiants descendants de deux parents immigrés se distinguent des autres par leur origine sociale : 35 % d'entre eux sont d'origine ouvrière contre 21 % lorsqu'un seul parent est d'origine immigrée et 16 % lorsqu'aucun des deux parents n'est d'origine immigrée. De même, l'orientation diffère selon le statut migratoire de l'étudiant. Lorsque leurs deux parents sont immigrés, les étudiants s'orientent plus fréquemment dans les filières droit-économie à l'université (21 % contre 16 % des natifs de France métropolitaine sans ascendance migratoire), en STS (9 % contre 7 % des natifs sans ascendance migratoire) et en école de commerce (8 % contre 6 % des natifs sans ascendance migratoire). À l'inverse, ils sont sous-représentés en lettres-SHS.

70 %

des étudiants descendants de parents immigrés considèrent que leur avenir sera meilleur que celui de leurs parents

ORIENTATION, INSERTION ET AVENIR DES ÉTUDIANTS DESCENDANTS DE PARENTS IMMIGRÉS



1, 2, 3 : voir notes en page 8.

Lecture : 62 % des étudiants descendants de deux parents immigrés estiment avoir de bonnes ou très bonnes chances d'insertion professionnelle en France.

Champ : étudiants natifs de France métropolitaine avec ou sans ascendance migratoire (n = 44 951).

L'origine migratoire modifie la manière dont les étudiants sont entrés dans l'enseignement supérieur et la manière dont ils se projettent dans leurs études et envisagent leur avenir : les descendants de deux parents immigrés sont plus nombreux à déclarer ne pas avoir obtenu le premier choix souhaité lors de leur entrée dans le supérieur (28 % contre 20 % de l'ensemble) et légèrement moins nombreux à envisager une poursuite d'études au-delà du bac + 5 (32 % contre 34 % pour l'ensemble). S'ils sont également les plus pessimistes quant à leur chance d'insertion professionnelle en France après leurs études, ils sont, dans le même temps, un plus nombreux que la moyenne à estimer avoir de bonnes ou très bonnes chances d'insertion à l'étranger.

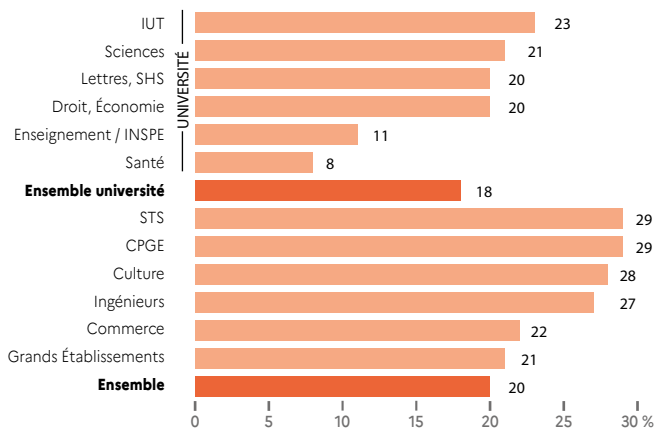
Malgré cela, les étudiants descendants de deux parents immigrés sont les plus nombreux (70 %) à considérer que leur avenir sera meilleur que celui de leurs parents, dont les positions sociales sont en moyenne plus modestes que celles des étudiants sans ascendance migratoire.



LE CHOIX DES ÉTUDES

ORIENTATION PAR DÉFAUT

LORS DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION DANS LE SUPÉRIEUR



Lecture : 23 % des étudiants d'IUT déclarent ne pas avoir obtenu le choix de formation le plus souhaité lors de leur première inscription dans le supérieur.

Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

Note : les questions concernées ont été modifiées en 2020, les données ne sont donc pas comparables avec celles des précédentes enquêtes.

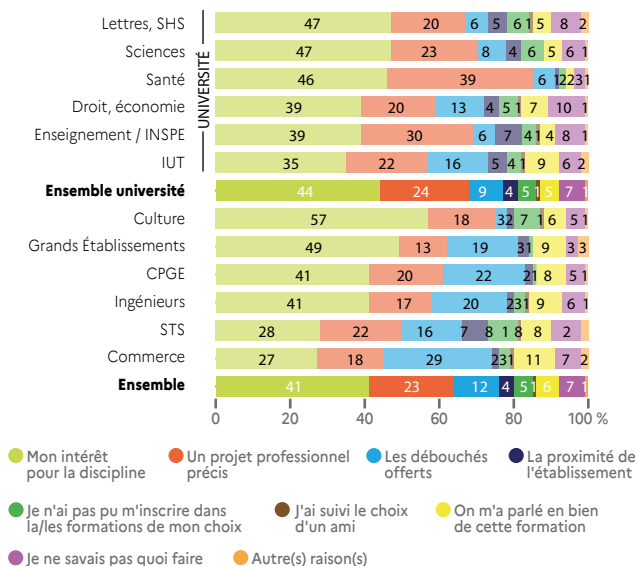
Quatre étudiants sur cinq déclarent être entrés dans la filière de leur (premier) choix lors de leur première inscription dans l'enseignement supérieur. L'orientation apparaît alors assez rarement subie, tout particulièrement pour les étudiants dans la filière santé (seulement 8 % d'orientation « par défaut ») et plus généralement en université (18 %). Ces proportions sont un peu plus élevées dans les filières sélectives, où les élèves expriment très souvent avoir initialement choisi un autre établissement dans cette même filière. Avec 29 % d'orientations « par défaut », les CPGE et STS sont les filières qui présentent les proportions les plus élevées, mais pour des raisons différentes : les élèves de CPGE auraient le plus souvent préféré intégrer un autre établissement de cette filière, alors que les élèves de STS auraient principalement préféré intégrer une autre section de techniciens supérieurs, un IUT ou encore des formations sur concours ou dossier.

Seulement

23 %

des étudiants déclarent que la principale raison du choix de leur formation initiale est un projet professionnel bien précis

RAISONS DU CHOIX DE LA 1^{RE} INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Lecture : 57 % des étudiants inscrits en écoles de la culture déclarent que l'intérêt pour la discipline est la principale raison de leur première inscription dans l'enseignement supérieur.

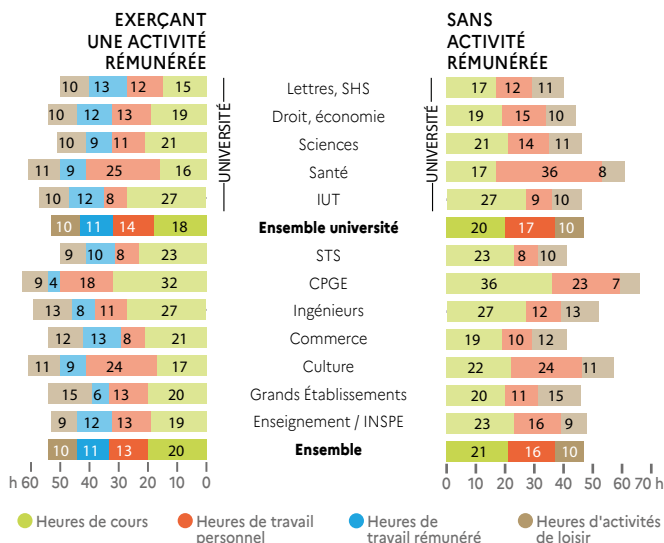
Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

La principale raison du choix de la formation initiale est l'intérêt pour la discipline (41 %). Cependant, la proportion d'étudiants donnant cette raison en premier varie nettement d'une filière à l'autre : de 57 % en école de la culture à 27 % en école de commerce. C'est dans ces dernières que l'on trouve la plus forte proportion d'étudiants déclarant avoir fait ce choix principalement au vu des débouchés offerts (29 %) et de la réputation (11 %). À l'université, le choix se fait un peu plus souvent que pour l'ensemble des étudiants en raison de l'intérêt pour la discipline ou d'un projet professionnel précis.



LE RYTHME DES ÉTUDES

L'EMPLOI DU TEMPS HEBDOMADAIRE SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES



Lecture : les étudiants inscrits en université et exerçant une activité rémunérée ont en moyenne 18 heures de cours par semaine.

Champ : étudiants inscrits au niveau licence et master (n = 56 934).

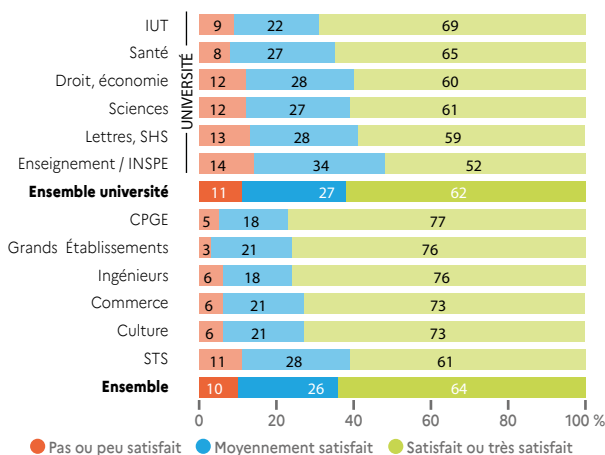
De manière générale, l'emploi du temps des étudiants exerçant une activité rémunérée est plus chargé que celui de ceux qui n'exercent aucune activité rémunérée (7 heures de plus par semaine en moyenne). Pour autant, l'activité rémunérée semble avoir un effet limité sur le nombre d'heures de cours et de travail personnel : lorsqu'ils travaillent à côté de leurs études, les étudiants ont en moyenne une heure de cours et trois heures de travail personnel de moins par semaine.

Parallèlement, le nombre d'heures de cours varie assez nettement selon la filière d'études : les étudiants en CPGE sont ceux qui ont le plus grand nombre d'heures de cours (36 heures hebdomadaires en moyenne). Enfin, les étudiants en santé sont ceux qui consacrent le plus de temps au travail personnel (33 heures en moyenne contre 15 heures pour l'ensemble des étudiants).

Seulement
52%

des étudiants en INSPE
se déclarent satisfaits
ou très satisfaits de leurs études
actuelles

SATISFACTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ACTUELLES PAR FILIÈRE



Lecture : 77 % des étudiants en CPGE se déclarent « satisfaits » ou « très satisfaits » de leurs études actuelles.

Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

¹ regroupement des « insatisfaits » et des « très insatisfaits ».

² qui sont, outre les items précités : la « disponibilité des enseignants », la « qualité pédagogique des enseignants » et la « réputation de l'établissement ou de la formation ».

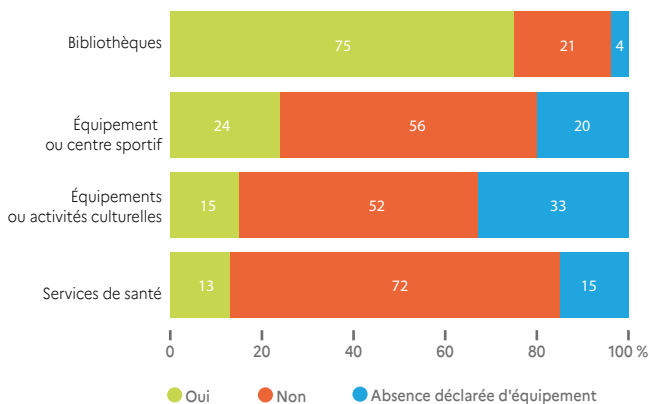
Quelle que soit la filière, une majorité d'étudiants se déclarent globalement satisfaits de leurs études actuelles (64 %), mais les variations selon les filières demeurent importantes. Ils sont 52 % dans ce cas dans les INSPE ou les filières d'enseignement, pour le taux le plus bas, et 77 % en CPGE pour le taux le plus haut.

Toutes filières confondues, les principaux motifs d'insatisfaction concernent la « possibilité de choix dans une large gamme de cours » pour 25 % des étudiants et « l'organisation des études et de l'emploi du temps » pour 23 % d'entre eux¹. À l'inverse, 71 % des étudiants se déclarent satisfaits du contenu de leur formation, plaçant cet item comme le premier motif de satisfaction parmi ceux proposés². Plus d'un étudiant sur deux se déclare également satisfait de la disponibilité et des qualités pédagogiques des enseignants (respectivement 66 % et 63 % des étudiants).



LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS OU SERVICES PROPOSÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT



Lecture : 75 % des étudiants déclarent fréquenter une bibliothèque de leur établissement (« oui, régulièrement » et « oui, de temps en temps »).

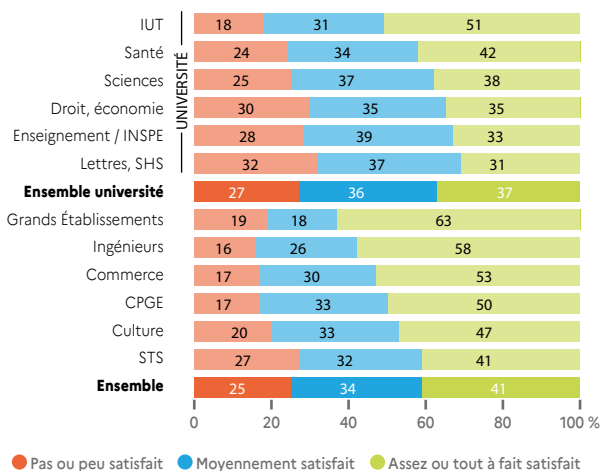
Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

Les bibliothèques sont de loin l'équipement que les étudiants déclarent le plus utiliser (75 % d'entre eux), suivies des équipements sportifs (24 %). À l'inverse, 72 % des étudiants déclarent ne pas avoir recours aux services de santé, faisant de ce service le moins utilisé parmi ceux comparés ici. Concernant les activités ou équipements culturels, 15 % des étudiants déclarent en profiter. Ce sont les étudiants des écoles de la culture et ceux des grands établissements qui le déclarent le plus souvent (resp. 33 % et 40 % d'entre eux). Néanmoins, un tiers des étudiants toutes filières confondues déclarent que de tels équipements ne sont pas proposés. Cette absence est un peu moins souvent déclarée par les étudiants en université (29 %).

1/4

des étudiants se sentent
ou pas intégrés à la vie
de l'établissement

SENTIMENT D'INTÉGRATION À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT SELON LA FILIÈRE



Lecture : 51 % des étudiants en IUT se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur intégration à la vie de l'établissement.

Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

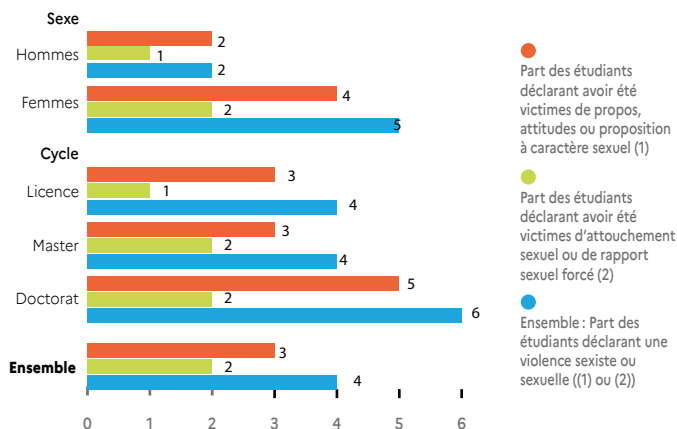
41 % des étudiants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur intégration à la vie de l'établissement. Ce pourcentage est plus élevé parmi les étudiants qui suivent des études dans une école de commerce (53 %), d'ingénieur (58 %) ou un Grand établissement (63 %) que parmi les étudiants des filières universitaires (37 %). Ce sentiment d'intégration dépend de l'offre d'activités proposée par les établissements et de leur utilisation par les étudiants. Les étudiants ayant participé à des événements culturels dans leur établissement se montrent plus souvent satisfaits de leur intégration à la vie de l'établissement (55 % contre 33 % pour ceux qui ne participent pas aux événements culturels), ainsi que ceux qui utilisent des équipements sportifs ou culturels.



DISCRIMINATIONS

VIOLENCES

SEXISTES ET SEXUELLES



Lecture : 5 % des étudiantes déclarent avoir été victimes de violence sexiste ou sexuelle au cours de l'année universitaire.

Champ : étudiants ayant répondu à la question « Au cours de l'année universitaire, avez-vous été confrontés à des situations difficiles, pénibles ou douloureuses dans vos relations avec d'autres étudiants, avec le personnel administratif ou avec des enseignants » (n = 55 006).

Au cours de l'année universitaire, 4 % des étudiants (2 % des hommes et 5 % des femmes) ont déclaré avoir été victimes de violences sexistes et sexuelles. 4 % des étudiantes et 2 % des étudiants ont déclaré avoir été victimes de propos, attitudes ou propositions à caractère sexuel et 2 % des étudiantes et 1 % des étudiants de rapport sexuel forcé. À l'issue de ces faits, plus d'une victime sur cinq n'a parlé à personne ; plus d'une victime sur deux en a parlé à son entourage et un peu moins d'une victime sur 4 au sein de l'institution (syndicat étudiant, personnel administratif, cellule de prévention). Ces violences sexistes et sexuelles, plus fréquentes au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus, ont des effets, entre autres, sur les trajectoires et l'expérience universitaire : 14 % des victimes de propos, attitudes ou proposition à caractère sexuel et 15 % des victimes d'attouchements ou de rapport sexuel forcé ont déclaré avoir songé à changer d'orientation, 6 % et 11 % d'entre elles ont été absentes pour une durée supérieure à deux semaines, 37 % et 42 % d'entre elles ont déclaré avoir du mal à se concentrer sur leurs études à l'issue des faits.

Parmi les étudiants déclarant avoir été moins bien traités que leurs camarades,

23 %

attribuent ce traitement différencié à leurs origines ou leurs nationalités

TRAITEMENTS DIFFÉRENCIÉS AU COURS DU PARCOURS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	%
Étudiants considérant avoir été moins bien traités que leurs camarades⁽¹⁾	19
Raisons des traitements différenciés⁽²⁾	
Votre sexe ou identité de genre	11
Votre orientation sexuelle réelle ou supposée	3
Votre état de santé ou un handicap	4
Votre couleur de peau	12
Votre religion	7
Vos origines ou votre nationalité	23
Votre engagement syndical, politique, associatif	4
Votre façon de vous habiller / votre apparence	10
Autre...	18
Je ne souhaite pas répondre	7
Je ne sais pas	33

Lecture : 19 % des étudiants estiment qu'ils ont été moins bien traités que leurs camarades ; parmi ces derniers, 11 % considèrent que ces traitements différenciés sont liés à leur sexe ou leur identité de genre.

Champ :

(1) Ensemble des répondants (n = 60 014).

(2) Étudiants déclarant avoir été uniquement moins bien traités que leurs camarades (n = 10 460).

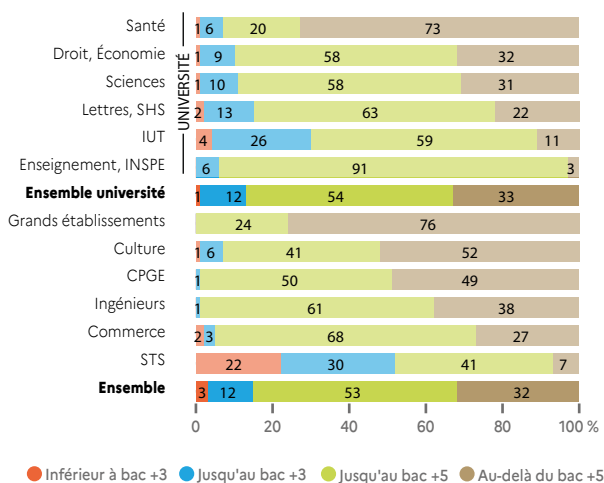
19 % des étudiants interrogés considèrent avoir été traité moins bien que leurs camarades, que ce soit dans la notation (citée par 9 % d'entre eux), dans leurs relations avec les autres étudiants (9 %), enseignants (8 %) ou personnel administratif (6 %) ou dans leur orientation depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur (5 %). Pour 23 % de ceux ayant déclaré un traitement moins bon, cette différence est liée à leur origine ou nationalité, pour 12 % d'entre eux leur couleur de peau, 11 % leur sexe ou identité de genre, 10 % leur apparence et 7 % leur religion. Parmi les étudiants ayant déclaré avoir été traités différemment en raison de leur nationalité, origine, couleur de peau ou religion, 6 sur 10 (3 % de l'ensemble) ont déclaré avoir fait l'objet de moqueries, plaisanteries répétées, mises à l'écart ou rejet ; un étudiant sur trois (2 % de l'ensemble) a déclaré avoir subi des agressions verbales, insultes ou injures.



LES PERSPECTIVES D'AVENIR

NIVEAU D'ÉTUDES MAXIMAL

ENVISAGÉ



Lecture : 63 % des étudiants de lettres, SHS, inscrits au niveau licence, envisagent de poursuivre leurs études jusqu'au bac +5.

Champ : étudiants inscrits au niveau licence (n = 41 325).

Plus de la moitié des étudiants en cycle licence (53 %) envisagent de poursuivre leurs études jusqu'au bac +5 et 32 % d'entre eux envisagent de poursuivre leurs études au-delà. Les projections varient selon la filière d'études : si 22 % des étudiants de STS, filière courte de l'enseignement supérieur, souhaitent arrêter leurs études avant le bac +3, 30 % d'entre eux envisagent de poursuivre leurs études jusqu'au bac +3 et 41 % d'entre eux jusqu'au bac +5. À l'opposé, 73 % des étudiants en santé et 76 % des élèves en Grands établissements déclarent envisager de poursuivre leurs études au-delà du bac +5. Les élèves des écoles d'art et d'architecture et de CPGE sont également environ 50 % à déclarer envisager de continuer leurs études au-delà du bac +5 (resp. 49 % et 52 %).

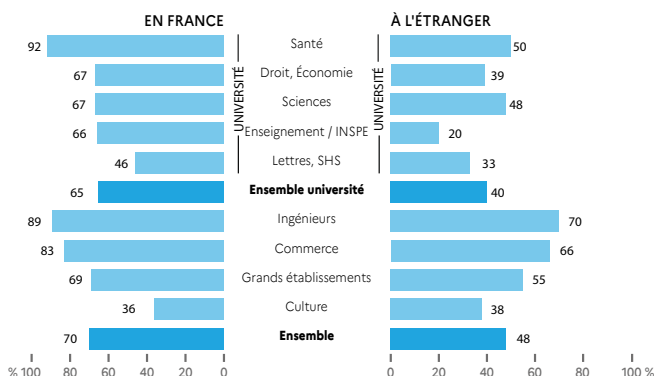
95%
des étudiants
en IUT

&

78%
des étudiants
en STS

envisagent
de poursuivre leurs
études au moins
jusqu'à bac +3

CHANCES ESTIMÉES D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER **SELON LA FILIÈRE D'ÉTUDES**



Lecture : 89 % des étudiants en écoles d'ingénieur inscrits en niveau master estiment qu'ils ont de « bonnes » ou de « très bonnes » chances d'insertion professionnelle en France.

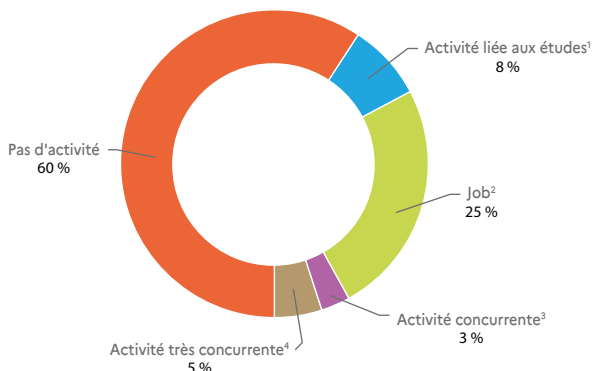
Champ : étudiants français inscrits au niveau master (n = 15 609).

70 % des étudiants inscrits au niveau master pensent qu'ils ont de bonnes chances d'insertion professionnelle en France et 48 % considèrent qu'ils peuvent trouver facilement un emploi à l'étranger. L'estimation des débouchés offerts varie selon les filières. C'est dans la filière santé et dans les écoles d'ingénieur que les étudiants sont les plus optimistes quant à leurs chances d'insertion en France. En ce qui concerne les débouchés à l'étranger, ce sont les étudiants des écoles de commerce et d'ingénieur qui apparaissent les plus optimistes. Les étudiants des écoles de la culture sont globalement les moins confiants quant à leur avenir professionnel en France et à l'étranger.



L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE

TYPE D'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE PENDANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE



Lecture : 9 % des étudiants exercent une activité très concurrente à leurs études.

Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

Note : les questions concernées ont été modifiées en 2020 (en particulier, les stages ne sont pas pris en compte), les données ne sont donc pas comparables avec celles des précédentes enquêtes.

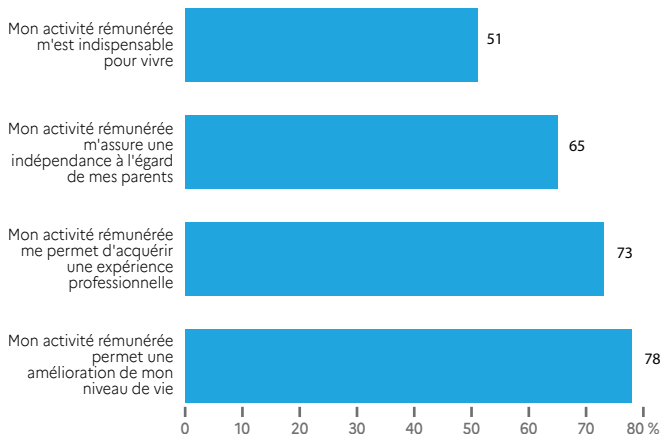
- ¹ Activité rémunérée dont le contenu est en lien avec la formation suivie et exercée dans le cadre de la formation (internes ou externes des hôpitaux, allocataires d'enseignement...).
- ² Activité rémunérée non liée aux études et exercée moins d'un mi-temps.
- ³ Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et moins de 6 mois par an.
- ⁴ Activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps et plus de 6 mois par an.

40 % des étudiants travaillent pendant l'année universitaire (hors vacances d'été). L'intensité de l'activité rémunérée et son lien avec les études sont deux informations utilisées pour déterminer si l'activité rémunérée entre, ou non, en concurrence avec les études. On distingue ainsi : l'activité rémunérée liée aux études (8 %), les jobs étudiants (17 %), les activités rémunérées concurrentes des études (7 %) et très concurrentes des études (9 %). C'est dans les filières universitaires de lettres-SHS que les étudiants exercent le plus souvent une activité très concurrente des études (16 %) tandis que les activités rémunérées liées aux études sont dominantes en filière santé à l'université (21 %) et dans les écoles de commerce (18 %). De manière générale, 32 % des étudiants qui exercent une activité fortement concurrentielle à leurs études estiment que celle-ci a un impact négatif sur leurs résultats.

18 %

des étudiants qui exercent une activité rémunérée estiment qu'elle a un impact négatif sur leurs résultats d'études

LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ VU PAR LES ÉTUDIANTS



Lecture : parmi les étudiants qui travaillent, 51 % considèrent que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre.

Champ : étudiants exerçant une activité rémunérée pendant l'année universitaire (n = 22 492).

Note : les pourcentages présentés correspondent au regroupement des modalités de réponses « totalement » ou « en partie » à la question « Concernant vos activités rémunérées, dans quelle mesure les propositions suivantes correspondent-elles à votre situation ? ».

Le travail rémunéré en cours d'études est perçu de diverses manières selon les étudiants : si un peu plus de trois étudiants sur quatre (78 %) considèrent que leur activité rémunérée permet une amélioration de leur niveau de vie, la moitié des étudiants (51 %) estime également que l'activité rémunérée qu'ils exercent leur est indispensable pour vivre. C'est en IUT que les étudiants lient le plus souvent l'exercice d'une activité rémunérée au gain d'une expérience professionnelle (83 %). Les étudiants des grands établissements sont ceux pour lesquels l'activité rémunérée est le plus fortement liée à une augmentation du niveau de vie (84 %). Enfin, les élèves de STS sont ceux qui déclarent le plus fréquemment que l'activité rémunérée leur assure une indépendance vis-à-vis des parents (77 %).

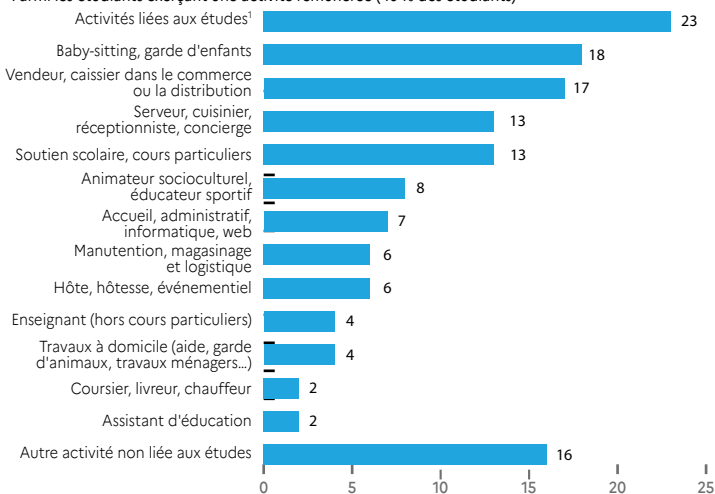


L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE

TYPE D'EMPLOIS

EXERCÉS

Parmi les étudiants exerçant une activité rémunérée (40 % des étudiants)



Lecture : parmi les étudiants qui travaillent, 23 % exercent une activité rémunérée liée aux études.

Champ : étudiants exerçant une activité rémunérée pendant l'année universitaire (n = 22 492).

Note : plusieurs réponses possibles.

¹ Voir note 1 page 20.

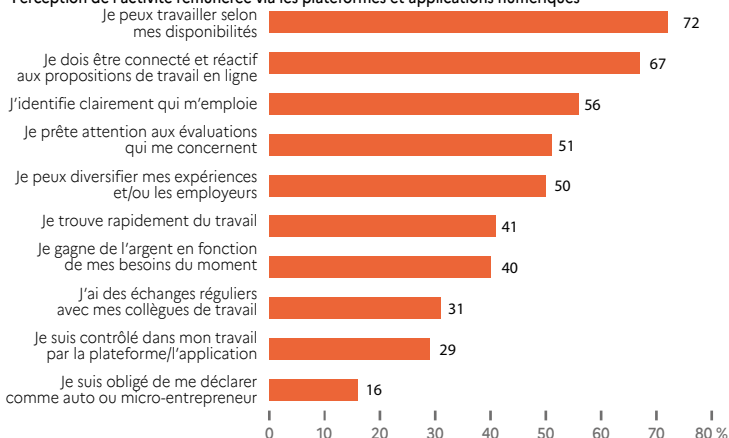
Les activités les plus fréquemment citées par les étudiants salariés sont le baby-sitting et la garde d'enfants (18 %), les emplois de vendeur ou caissier dans le commerce ou la distribution (17 %), le soutien scolaire ou cours particuliers (13 %), et le métier de serveur, cuisinier, réceptionniste, ou concierge (dans la restauration, l'hôtellerie ou pour des particuliers - 14 %). Certains métiers sont très féminisés, avec une proportion d'étudiantes supérieure à 70 % (baby-sitting, hôtesse d'accueil), tandis que d'autres métiers tels que coursier, livreur ou chauffeur (VTC...) sont exercés dans neuf cas sur dix par les étudiants hommes. Avec l'avancée dans les études, les étudiants exercent plus fréquemment des activités dont le contenu se rapproche de leurs études (sans pour autant être exercées dans le cadre de leurs études), telles que le soutien scolaire et l'enseignement, tandis que le street-marketing, les travaux agricoles tels que les vendanges ou le baby-sitting sont plus fréquents parmi les étudiants de licence.

72%

des étudiants exerçant une activité rémunérée trouvée via une plateforme numérique déclarent qu'ils peuvent travailler selon leurs disponibilités

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Perception de l'activité rémunérée via les plateformes et applications numériques



Lecture : parmi les étudiants qui sont passés par une plateforme numérique d'emploi pour trouver leur travail, 72 % estiment qu'ils peuvent travailler selon leurs disponibilités.

Champ : étudiants ayant eu recours à une plateforme numérique pour trouver son emploi (n = 3 818).

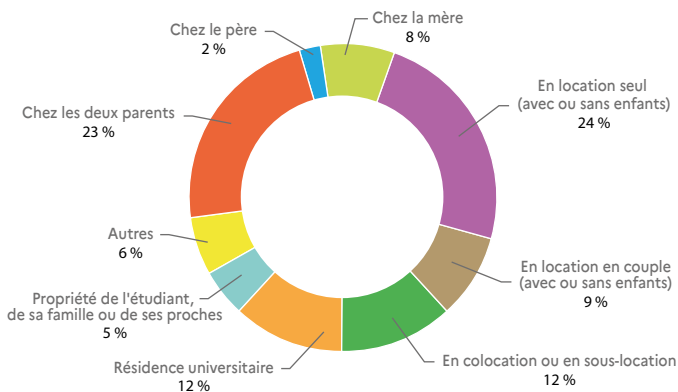
Note : plusieurs réponses possibles.

Un étudiant exerçant une activité rémunérée sur cinq est passé par une plateforme numérique d'emploi pour trouver son travail (petites annonces en ligne ou service de mise en relation avec un employeur), avec une légère surreprésentation des étudiantes (22 %) par rapport aux étudiants (18 %). Le recours aux plateformes d'emploi est plus fréquent pour certaines activités, comme celles de coursier, livreur, chauffeur (VTC...), le street-marketing ou la collecte de dons pour lesquelles plus de 50 % des étudiants ont trouvé leur activité sur une plateforme numérique. Pour plus de 70 % de ces étudiants, le passage par le numérique permet de travailler selon leurs disponibilités et pour 50 % de diversifier leurs expériences de travail, mais pour 67 % des étudiants, le passage par une plateforme s'accompagne de la nécessité d'être connecté et réactif aux propositions de travail faites en ligne et près d'un étudiant sur deux n'identifie pas clairement l'employeur.



LE LOGEMENT ÉTUDIANT

TYPE DE LOGEMENT PENDANT LA PÉRIODE UNIVERSITAIRE



Lecture : 24 % des étudiants habitent seuls en location durant une semaine normale de cours (du lundi au vendredi).

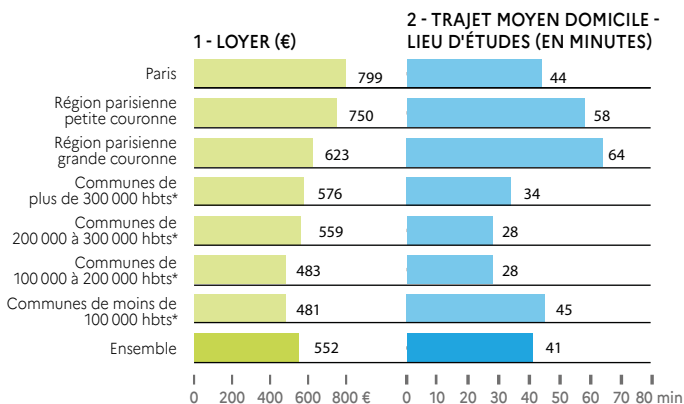
Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

Un tiers des étudiants vit au domicile des parents (ou de l'un d'eux) et un tiers vit en location, seul ou en couple. 12 % des étudiants vivent en résidence universitaire, parmi lesquels 68 % vivent en résidence ou en chambre universitaires CROUS. Enfin, 12 % des étudiants vivent en colocation ou en sous-location. Parmi les étudiants décohabitants (ayant quitté le domicile parental), 30 % rentrent au moins un week-end sur deux dormir chez leurs parents (50 % chez les 18-20 ans).

La décohabitation augmente avec l'âge des étudiants : si à 18 ans ou moins, 49 % des étudiants vivent encore chez leur(s) parent(s), dès l'âge de 21 ans, ils ne sont plus que 29 % à être dans cette situation. Le départ du domicile parental s'accompagne d'une baisse de la satisfaction générale vis-à-vis du logement (52 % des cohabitants sont très satisfaits contre seulement 33 % des décohabitants), même si, parallèlement, la satisfaction relative à la proximité avec le lieu d'études augmente (23 % de très satisfaits parmi les cohabitants contre 44 % parmi les décohabitants).

1/3 des étudiants résident chez leur(s) parent(s)

LOYER ET TRAJETS SELON LA TAILLE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE



*Hors région parisienne.

Lecture : 1. Le loyer des étudiants décohabitants et résidant à Paris est en moyenne de 799 € par mois;
2. Les étudiants résidant à Paris mettent en moyenne 44 minutes pour faire un trajet entre leur domicile et leur lieu d'études.

Champ : 1. Étudiants décohabitants déclarant payer un loyer (n = 27 187);
2. Ensemble des répondants (n = 60 014).

Notes : les loyers mensuels moyens sont calculés hors résidences collectives et hors éventuelles aides publiques.

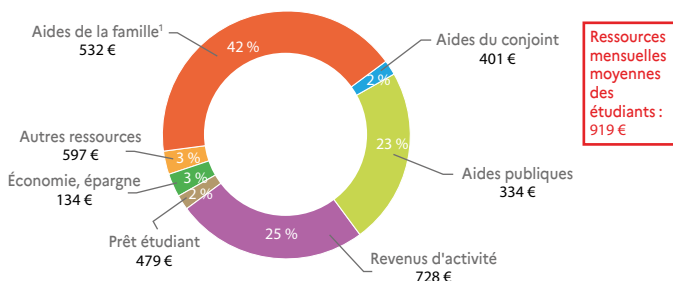
les questions sur le loyer ont été modifiées en 2020, les données ne sont donc pas comparables avec celles des précédentes enquêtes.

Le loyer déclaré des étudiants (hors résidences collectives) est en moyenne de 552 € par mois. Ce loyer est plus élevé à Paris (799 € par mois) et en région parisienne (750 € en petite couronne et 623 € en grande couronne). De manière générale, il diminue avec la taille de la commune de résidence. Le temps de trajet entre le domicile et le lieu d'études dépend également de la taille de la ville de résidence. Il est plus élevé en région parisienne, particulièrement dans la petite et la grande couronne (respectivement 58 et 64 minutes) que dans le reste de la France. Hors Île-de-France, le temps de trajet moyen est le plus faible pour les résidents des villes de 100 000 à 300 000 habitants.



LE BUDGET

RESSOURCES MENSUELLES MOYENNES DES ÉTUDIANTS



Lecture : l'aide de la famille représente 42 % des ressources mensuelles moyennes des étudiants. Pour les étudiants qui bénéficient de cette ressource, le montant mensuel de cette aide est de 532 €.

Champ : ensemble des répondants ($n = 60\,014$).

Note : la part de chaque ressource dans les ressources globales est calculée sur la base de l'ensemble des étudiants, qu'ils bénéficient ou non de la ressource en question. Le montant de chaque ressource est calculé sur la base des étudiants concernés par la ressource.

Note : le mode de calcul des ressources a été modifié en 2020, les données ne sont donc pas comparables avec celles des précédentes enquêtes.

¹ L'aide de la famille est composée des sommes versées aux étudiants (aides directes) et des dépenses des étudiants payées par la famille sans en verser la somme à l'étudiant (aides indirectes).

Par différents aspects, l'économie étudiante se distingue de celle des ménages ordinaires. L'analyse des ressources étudiantes se heurte notamment à la difficulté de prise en compte des transferts directs qui ne sont pas toujours visibles pour les étudiants, ainsi que des transferts indirects et des aides en nature, qui peuvent sensiblement modifier les ressources réellement disponibles.

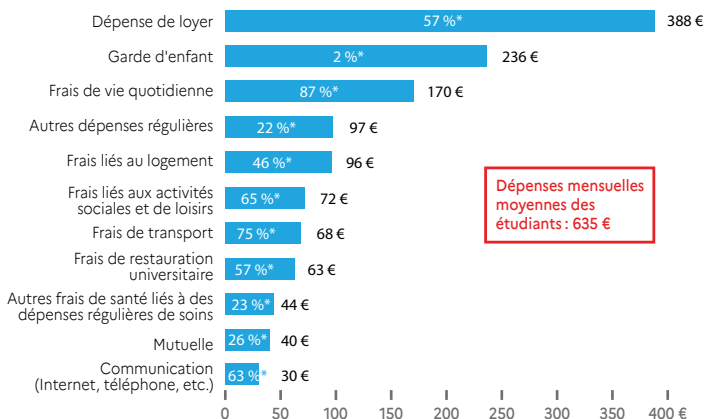
Les ressources mensuelles moyennes des étudiants sont de 919 €. Dans l'ensemble, les budgets étudiants laissent apparaître trois sources principales de revenus, qui composent ensemble 90 % des ressources des étudiants : les aides de la famille, qui constituent en moyenne 42 % des ressources des étudiants, les revenus d'activités (25 %) et les aides publiques (23 %). En termes monétaires, ce sont les revenus d'activités qui fournissent les revenus les plus importants, puisqu'ils s'élèvent en moyenne à 728 € par mois contre 532 € pour les aides familiales et 334 € pour les aides publiques.

Sur l'ensemble des étudiants, un peu plus d'un quart (26 %) estime ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels.

26%

des étudiants estiment ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels

STRUCTURE DES DÉPENSES MENSUELLES MOYENNES



Lecture : Les étudiants déclarent dépenser 388 € mensuels moyens pour le loyer ; 57 % des étudiants déclarent payer un loyer.

Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

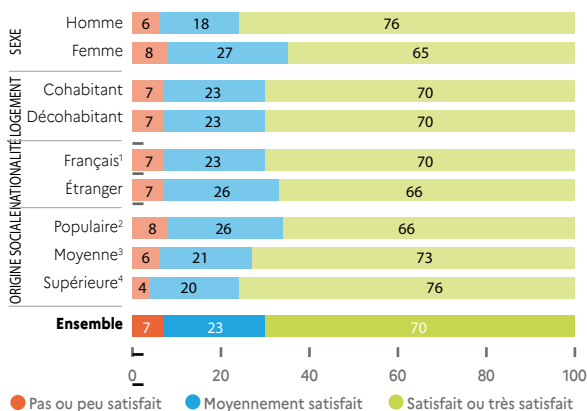
Note : les questions sur les dépenses de loyer ont été modifiées en 2020, les données ne sont donc pas comparables avec celles des précédentes enquêtes.

* Pourcentage d'étudiants concernés par la dépense.

Le principal poste de dépenses des étudiants concerne le logement, qui représente en moyenne 484 € mensuels (388 € de dépenses de loyer et 96 € de frais liés au logement). Ces dépenses concernent environ la moitié des étudiants. Parmi les autres postes de dépenses, ce sont les frais de vie quotidienne et les frais de transport qui concernent le plus grand nombre d'étudiants (respectivement 87 % et 75 %) ; en termes financiers, ce sont les frais de vie quotidienne qui représentent le deuxième poste de dépense le plus important, avec 170 € mensuels. S'ils ne concernent qu'une portion infime d'étudiants (2 %), les frais de garde d'enfants pèsent assez lourdement sur les dépenses des étudiants concernés puisqu'ils représentent en moyenne 236 € mensuels. De manière générale, une partie de ces dépenses sont prises en charge directement par la famille de l'étudiant : sur l'ensemble des étudiants, en moyenne, 41 % des dépenses sont directement prises en charge par les parents.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

AUTOÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ



Lecture : 65 % des étudiantes et 76 % des étudiants jugent leur état de santé « satisfaisant » ou « très satisfaisant ».

Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

¹ Y compris double nationalité.

² Employés et ouvriers.

³ Professions intermédiaires.

⁴ Cadres et professions intellectuelles supérieures.

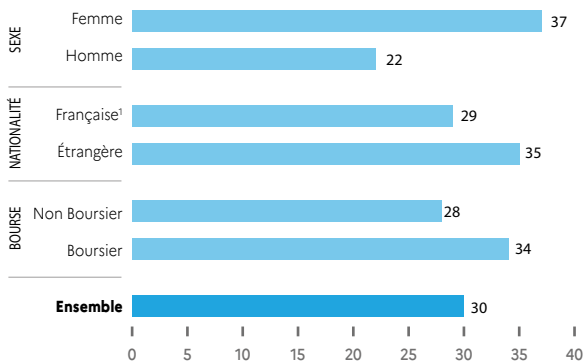
Les étudiants ont une représentation de leur état de santé qui est positive dans l'ensemble : un peu plus des deux tiers d'entre eux se jugent en bonne ou en très bonne santé. Cependant, ce jugement varie selon certaines caractéristiques comme le sexe, la nationalité ou la profession des parents : les filles, les étudiants étrangers et les étudiants d'origine sociale populaire se déclarent proportionnellement un peu moins souvent en bonne ou très bonne santé. De même, l'avancée en âge et l'évolution vers l'indépendance résidentielle se traduisent également par une baisse de l'évaluation positive de l'état de santé.

37%

des étudiantes présentent les signes d'une détresse psychologique au cours des 4 dernières semaines

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE SUIVANT LE PROFIL DES ÉTUDIANTS

Détresse psychologique (4 dernières semaines)



Lecture : 37 % des étudiantes présentent des signes de détresse psychologique.

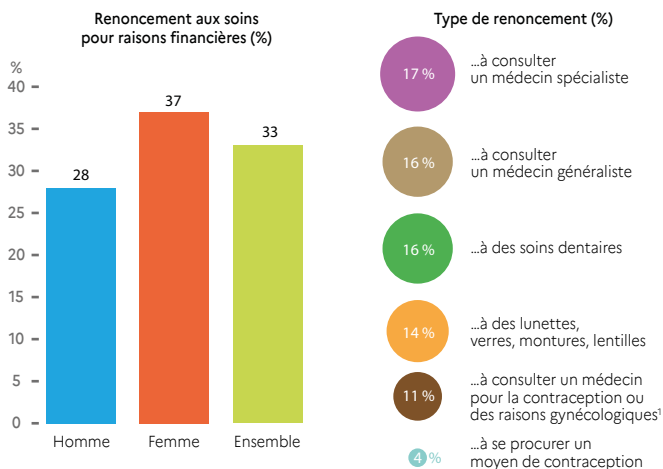
Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

Note : la détresse psychologique est mesurée d'après le score de détresse psychologique Mental Health Inventory - 5 (MH5) : part des étudiants ayant obtenu un score inférieur ou égal à 14 sur 25 (56 % du score maximal) sur les quatre dernières semaines.

¹ Y compris double nationalité.

Les étudiants rencontrent des difficultés d'ordre psychologique, variables selon les périodes de l'année universitaire. Près d'un tiers des étudiants présente les signes d'une détresse psychologique dans les quatre semaines qui précèdent leur réponse à l'enquête. Cette prévalence varie selon les caractéristiques des étudiants. Les étudiantes sont 37 % à présenter les signes de détresse psychologique, contre 22 % des étudiants. Les étudiants étrangers sont également plus touchés : 35 % contre 29 % des étudiants de nationalité française. Enfin, les étudiants boursiers apparaissent également fragilisés, 34 % d'entre eux présentant les signes de détresse psychologique alors que les étudiants non boursiers ne sont que 28 %.

ACCÈS AUX SOINS ET RENONCEMENT



Lecture : 33 % des étudiants déclarent avoir renoncé au moins une fois à des examens ou soins médicaux au cours des douze derniers mois pour des raisons financières.

Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

¹ Question posée uniquement aux femmes (n = 37 936).

84 % des étudiants ont consulté au moins une fois un médecin généraliste au cours des douze derniers mois. Pour autant, un tiers des étudiants déclarent avoir renoncé au moins une fois à des examens ou soins médicaux au cours des douze derniers mois pour des raisons financières. Pour ces raisons, 17 % des étudiants ont renoncé à voir un spécialiste, 16 % un médecin généraliste ou un dentiste et 11 % des étudiantes un gynécologue. Quel que soit le type de soins, les étudiantes y renoncent plus souvent que les étudiants.

Les raisons financières ne sont pas les seules évoquées par les étudiants ayant renoncé à des soins ou à des examens médicaux. Parmi les autres raisons, le manque de temps ou le fait d'attendre que ça passe tout seul arrivent en tête, cités par 42 % des étudiants, et 39 % des étudiants ont également déclaré que le temps d'attente était trop long.

1/3

des étudiants a renoncé à
des soins pour des raisons
financières au cours
des douze derniers mois

HANDICAPS, TROUBLES ET MALADIES CHRONIQUES

	%	Reconnu par la MDPH	Inscrit à la mission handicap
Maladie chronique	3	18	14
Problème en matière de troubles psychiques	2	12	12
Handicap moteur	1	72	37
Handicap sensoriel (vue, ouïe...)	2	18	11
Trouble de l'apprentissage	4	24	19
Trouble envahissant du développement (TOC, TED)	1	21	18
Autre problème de santé de longue durée	4	14	9
Ensemble des troubles, maladies et handicaps	14	17	13

Lecture : 3 % des étudiants déclarent être atteints d'une maladie chronique.

Champ : ensemble des répondants (n = 60 014).

Note : plusieurs réponses possibles.

14 % des étudiants ont déclaré être atteint d'une maladie chronique, d'un handicap moteur, d'un handicap ou trouble sensoriel ou psychologique, avec une part décroissante au fur et à mesure de l'avancée dans les études (14 % des étudiants en cycle licence, 12 % en master et 11 % en doctorat). Seuls 17 % des étudiants en situation de handicap, trouble ou maladie chronique ont déclaré bénéficier d'une reconnaissance MDPH et 13 % être inscrits à la mission handicap de leur établissement. Ce sont les étudiants souffrant d'un handicap moteur qui sont les plus fréquemment pris en charge institutionnellement, puisque 72 % d'entre eux ont déclaré une reconnaissance MDPH, contre 13 % des étudiants déclarant des troubles psychologiques. Pour 36 % des étudiants concernés par un handicap moteur, sensoriel ou psychologique, ce trouble constitue un obstacle important dans le déroulement de leurs études et seuls 11 % d'entre eux considèrent que ce n'est pas du tout un obstacle.



ENQUÊTE LA VIE D'ÉTUDIANT CONFINÉ

Les pages qui suivent présentent une sélection de résultats de l'enquête La vie d'étudiant confiné réalisée entre le 26 juin et le 8 juillet 2020 par l'OVE.

La crise sanitaire survenue début 2020 a eu comme conséquence la fermeture de tous les établissements d'enseignement et de profondes modifications des conditions de vie des étudiants. Cette situation exceptionnelle a entraîné la mise en place de nouvelles formes d'enseignement et d'évaluation; la fermeture des services universitaires (restaurants universitaires, bibliothèques...) a également bouleversé les modes de vie et les formes de sociabilité étudiante; la fermeture des sites d'une majorité d'entreprises a pu, quant à elle, affecter les emplois étudiants et paralyser des projets de stage, et la fermeture des frontières contrarier les projets de mobilité internationale.

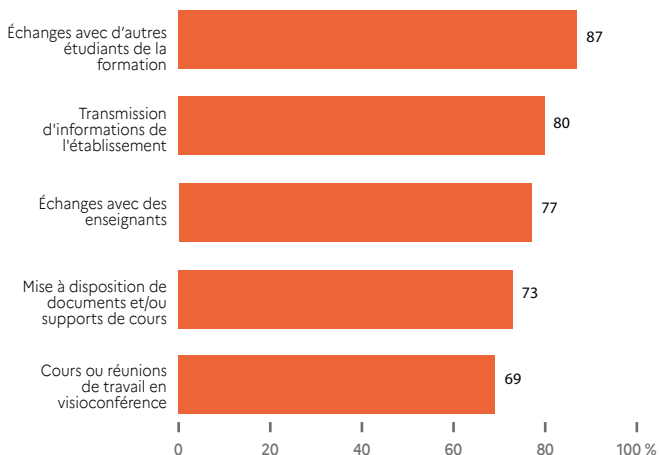
Cette enquête a été réalisée à la suite de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2020 avec l'objectif de saisir et d'analyser les effets de la crise sanitaire et du premier confinement (17 mars au 11 mai 2020) sur les conditions de vie et d'études des étudiants. La base de contact a été constituée à partir des répondants de l'enquête CdV 2020 qui avaient accepté d'être recontactés par l'OVE. Pour cette enquête, 45000 étudiants inscrits en 2019-2020 à l'université, en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), écoles d'ingénieur, de commerce, culture, ou de grands établissements ont donc été contactés pour répondre à nouveau à un questionnaire en ligne, via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Parmi eux, 6300 étudiants ont répondu, ce qui représente un taux de participation brut de 14 %. Seuls les 6130 questionnaires entièrement remplis ont été exploités pour analyse. Pour garantir une meilleure représentativité de l'échantillon, les données brutes ont été pondérées à partir des informations sur les inscriptions effectives dans les établissements.

69%

des étudiants ont eu des cours ou des réunions de travail en visioconférence durant le confinement

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES DURANT LE CONFINEMENT



Lecture : 87 % des étudiants ont eu des échanges avec d'autres étudiants de leur formation durant le confinement.

Champ : ensemble des répondants (n = 6 130).

Pendant la période de confinement, les modalités d'enseignement traditionnelles (cours en présentiel) ont été modifiées pour une grande majorité d'étudiants. Parmi les diverses solutions mises en place par les établissements, la mise à disposition de documents ou supports de cours a concerné 73 % des étudiants et les cours ou réunions de travail en visioconférence 69 % des étudiants. De même, le lien avec le milieu scolaire a été largement maintenu : 87 % des étudiants ont eu des échanges avec d'autres étudiants de leur formation et 77 % ont eu des échanges avec des enseignants. Selon le type d'établissement, des disparités apparaissent, notamment en ce qui concerne la tenue de cours ou de réunion en visioconférence : 94 % des CPGE contre 81 % en école d'ingénieur et 63 % à l'université.

En ce qui concerne les conditions matérielles de travail durant le confinement, 92 % des étudiants ont disposé d'un ordinateur ou tablette à usage personnel, 64 % d'une bonne connexion internet et 58 % d'un espace de travail personnel, isolé et au calme.



ENQUÊTE LA VIE D'ÉTUDIANT CONFINÉ

L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DURANT LE CONFINEMENT

Modification de l'activité rémunérée durant le confinement	Parmi les étudiants déclarant une activité rémunérée (33 %)	Parmi l'ensemble des étudiants
A travaillé davantage	15	5
A travaillé moins	21	7
A arrêté de travailler car ne pouvait plus le faire	30	10
A arrêté de travailler car l'employeur a mis fin au contrat	8	3
A changé de type d'activité	5	2
Aucune modification	26	9

Lecture : 15 % des étudiants exerçant une activité rémunérée avant le confinement déclarent avoir travaillé davantage durant le confinement.

Champ : ensemble des répondants (n = 6 130).

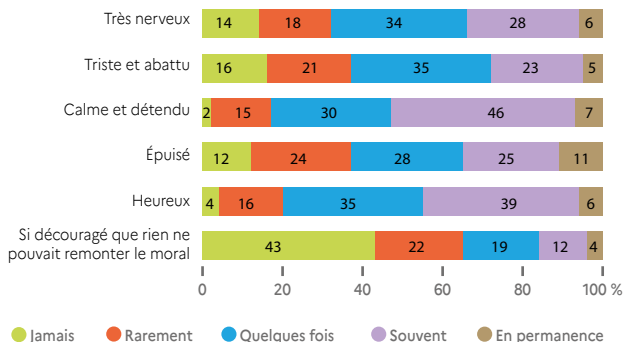
La crise sanitaire a fortement modifié les modalités d'exercice de l'activité rémunérée : durant le confinement, 58 % des étudiants qui exerçaient une activité ont ainsi arrêté, réduit ou changé leur activité rémunérée. Parmi ceux-ci, 36 % ont interrompu leur activité rémunérée. Cette interruption a été plus fréquente chez les plus jeunes (58 % des moins de 20 ans contre 25 % des plus de 26 ans) et les femmes (40 % contre 31 % des hommes). Pour ceux qui ont interrompu leur activité rémunérée, la perte de revenu est estimée en moyenne à 274 € par mois. Les étudiants étrangers et les étudiants âgés de 26 ans et plus sont ceux qui ont subi les pertes les plus importantes, avec respectivement 426 € et 414 € de moins par mois en moyenne. En outre, parmi les étudiants qui ont interrompu leur activité rémunérée, 27 % ont bénéficié du dispositif de chômage partiel. L'arrêt contraint de l'activité rémunérée a eu des conséquences sur la situation économique et financière des étudiants concernés : 26 % d'entre eux déclarent avoir rencontré des difficultés financières plus importantes pendant le confinement quand ce n'était le cas que de 9 % de ceux qui ont pu poursuivre leur activité.

1/3

des étudiants a déclaré avoir rencontré des difficultés financières pendant le confinement

LES FRAGILITÉS PSYCHOLOGIQUES DES ÉTUDIANTS

PENDANT LE CONFINEMENT



Lecture : 6 % des étudiants déclarent s'être sentis en permanence « très nerveux » pendant le confinement.

Champ : ensemble des répondants (n = 6 130).

Note : le champ temporel (8 semaines) diffère du champ temporel classiquement utilisé pour la mesure de la détresse psychologique (4 semaines). La modalité « Épuisé » n'entre pas en compte dans le calcul de la détresse psychologique.

1 Voir note page 29.

Durant la période de confinement, près d'un étudiant sur trois (31 %) a présenté les signes d'une détresse psychologique¹. Parmi les différents signes, ce sont les états de nervosité et d'épuisement qui ont été les plus répandus : 34 % des étudiants ont été souvent ou en permanence « très nerveux » et 35 % souvent ou en permanence « épuisés ». Ces proportions varient suivant le sexe, la nationalité, le statut de boursier et l'âge. Ainsi, les étudiantes montrent plus souvent des signes de détresse psychologique (35 %, contre 25 % pour les étudiants masculins), à l'instar des étudiants étrangers (42 % contre 29 % des étudiants français), des étudiants boursiers (34 % contre 29 % des non-boursiers) et des étudiants âgés de plus de 25 ans (35 % contre 30 % pour les autres catégories d'âge).

Les étudiants en situation de détresse psychologique sont trois fois plus nombreux à ne pas avoir consulté de médecin alors qu'ils en avaient besoin (18 % contre 6 % des étudiants ne présentant pas les signes d'une détresse psychologique). Les deux principales raisons évoquées étaient le fait d'attendre que les choses aillent mieux d'elle-même (44 %) et la peur de s'exposer et d'être contaminé par la COVID (42 %).

Ce livret présente les résultats clés de l'enquête nationale
Conditions de vie des étudiants menée par l'Observatoire national
de la vie étudiante au printemps 2020.

Direction de publication : Monique Ronzeau

Coordination scientifique : Feres Belghith, Olivier Rey, Elise Tenret

Auteurs : Feres Belghith, Odile Ferry, Théo Patros, Elise Tenret

Coordination éditoriale : Merryl Gouy

Conception graphique : LATITUDE Nantes - www.agence-latitude.fr - 0495/20

Imprimé par Merico, janvier 2021



**OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE**

60 boulevard du lycée - CS 30010

92171 Vanves cedex

Tél. : 01 71 22 98 00

Courriel : communication.ove@crous.fr

Site : www.ove-national.education.fr

Twitter : @ove_national

Facebook : ovenational